



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 1057

Texte de la question

AVENIR DE LA RECHERCHE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Dubernard.

M. Jean-Michel Dubernard. Madame la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, la pétition qui circule dans les milieux de la recherche traduit l'inquiétude...

M. Michel Delebarre. Légitime !

M. Jean-Michel Dubernard. ... de milliers de chercheurs appartenant à des institutions publiques. Ils s'interrogent sur leur avenir en France et en Europe.

M. Jacques Desallangre. Eh oui !

M. Jean-Michel Dubernard. Cette pétition a l'intérêt d'ouvrir le débat sur les relations entre recherche publique et recherche privée, entre financement public et financement privé. Elle pose aussi la question de la capacité de la France et de l'Europe à répondre aux besoins dans ce domaine. On nous annonce qu'il faudra 600 000 nouveaux chercheurs ou ingénieurs d'ici à 2010. C'est, en réalité, la question de la formation...

M. Jacques Dessallangre. C'est mal parti !

M. Jean-Michel Dubernard. ... et de l'attractivité de la recherche qui est ainsi posée, notamment pour les jeunes chercheurs dont un certain nombre se fixent aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne à l'issue de leurs études doctorales ou post-doctorales.

M. Jacques Desallangre. C'est la faute du Gouvernement !

M. Jean-Michel Dubernard. Madame la ministre, pouvez-vous nous éclairer sur ce que fait le Gouvernement (« Rien ! » sur les bancs du groupe socialiste) pour former, pour conserver et pour attirer les meilleurs des jeunes chercheurs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.

Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Monsieur le député, je vous remercie de me donner l'occasion de présenter quelques actions concrètes. La recherche est une priorité stratégique pour notre pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Dessallangre. Encore heureux !

Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Et elle se fait avec les jeunes qui y sont engagés ou qui veulent s'y engager. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Nous augmentons les moyens, nous maintenons l'emploi scientifique et, surtout, nous permettons aux jeunes d'exprimer leur volonté de s'engager dans la recherche.

M. Yves Cochet. C'est faux !

Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Depuis deux ans, ces jeunes en cours de formation ont bénéficié d'une revalorisation de 15 % de l'allocation de recherche, alors qu'auparavant leur salaire était de l'ordre du SMIC.

De même, nous mettons en place des contrats post-doctorants - 400 ont été créés en 2003 et 200 supplémentaires le seront en 2004 - ...

Mme Martine David. Pourquoi font-ils une pétition, alors ?

Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. ... pour que les jeunes qui ont besoin de continuer à se former avant de s'engager ne soient pas amenés à le faire aux Etats-Unis.

Par ailleurs, nous lançons des mesures d'attractivité spécifiques- d'un montant de 5 millions d'euros en 2004 - pour encourager les jeunes qui sont partis à revenir.

Voilà un ensemble de mesures destinées aux jeunes avec lesquels nous allons construire notre avenir.

La mobilisation du Gouvernement est absolument nécessaire car il s'agit de combler notre retard en matière de recherche. L'objectif est ambitieux : y consacrer en 2010 3 % de notre produit intérieur brut.

M. Yves Cochet. Baratin !

Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Tous les acteurs doivent concourir à la réalisation d'une recherche publique, d'une recherche fondamentale, d'une recherche qui permette d'acquérir des connaissances, d'une recherche qui se mette au service de l'entreprise et de l'économie, d'une recherche créatrice de valeur et d'emplois. Le Gouvernement a fait un effort incontestable pour l'année 2004. Merci de me donner l'occasion de le mettre en évidence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Dubernard](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1057

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 janvier 2004